



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'Association Tourisme & Handicaps au Salon AUTONOMIC Méditerranée Marseille – Parc Chanot – 24 et 25 Novembre 2016 - Stand H13

Selon l'INSEE, 9,6 millions de personnes sont touchées par le handicap en France. Les Salons Autonomic leur sont dédiés, et la session Méditerranée attire chaque année plus de 10 000 visiteurs en 2 jours.



Fidèle à ce rendez-vous, l'Association Tourisme & Handicaps sensibilisera les visiteurs à l'accessibilité des sites touristiques en s'appuyant notamment sur l'offre de plus de 5500 sites détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap.

La présence de Tourisme et Handicaps au Salon Autonomic Méditerranée répond à deux objectifs : promouvoir et conforter la Marque Tourisme & Handicap auprès d'une clientèle ciblée et valoriser l'offre des structures adaptées.

Après les salons Autonomic à Bordeaux en mars et à Paris en juin, l'Association Tourisme & Handicaps s'installe sur les bords de la méditerranée à la rencontre des professionnels et du grand public, tous concernés par le handicap et la dépendance qu'il engendre.

Une offre qualifiée

Depuis 2001, l'Association Tourisme & Handicaps œuvre en faveur de l'accès aux vacances et aux loisirs pour les personnes en situation de handicap afin de leur offrir la garantie d'un accueil adapté et l'assurance d'une qualité d'usage sans faille quelle que soit la déficience concernée : auditive, mentale, motrice et visuelle.

Accueil et accessibilité sont garantis par la Marque Tourisme & Handicap qui regroupe actuellement plus de 5500* établissements tous secteurs confondus : hébergements, restauration, activités, lieux de visite, information touristique, bien être, découverte de villes.....

En Provence Alpes Côtes d'Azur et Occitanie ce sont 1140* établissements détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap parmi lesquels de nombreuses plages et activités de plein air.

Si on ajoute les grandes régions limitrophes Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes on totalise une offre de 3000 propositions dont 38.57%* d'entre elles sont accessibles pour les 4 handicaps majeurs. La moyenne nationale étant de 39%*.

Rencontre avec les prestataires

Favoriser la rencontre entre l'offre des professionnels du tourisme engagés dans la démarche d'une accessibilité qualifiée et la demande des personnes handicapées, tel est l'objectif poursuivi par l'Association Tourisme & Handicaps.

Deux établissements touristiques exemplaires, détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap pour les 4 déficiences seront présents sur le stand :

- **Le Centre de Vacances les Hauts de Gévaudan**, composé de trente gîtes entièrement dédiés aux personnes handicapées et à leur famille, est situé à Montrodat en Lozère. au carrefour de l'Aubrac de la Margeride et des Gorges du Tarn. www.leshautsdegevaudan.com

- **Le Village Répit « Les Bruyères »** composé de dix chalets est situé à Brugheas dans l'Allier. Il est destiné aux personnes dépendantes et à leurs proches afin que tous puissent profiter de vacances heureuses. Sur place, la personne dépendante dispose de personnel et d'équipements adaptés. www.lesbruyeres.centrederepit.org

Une information interactive

Pour valoriser les sites détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap et concrétiser l'offre adaptée, deux outils de diffusion performants seront en démonstration

- Le site www.entreprise.gouv.fr/marques-nationales-tourisme qui présente en temps réel tous les sites détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap et permet un accès direct à l'intégralité de l'offre adaptée en fonction de la région, de la déficience, des hébergements ou des activités choisies....



- Le site www.pictotravel.fr, suite à un partenariat récent entre l'Association Tourisme & Handicaps et Pictotravel.

Les équipements détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap ont été informés de ce partenariat par l'Association Tourisme & Handicaps et vivement sollicités pour qu'ils intègrent la démarche Pictotravel au travers de son site.

Créé pour répondre aux besoins d'information des personnes en situation de handicap, ce site répertorie et informe sur les sites touristiques accessibles selon les grandes déficiences mais aussi sur les transports, commerces et services adaptés.

Un partenariat évident qui répond à la concordance des objectifs poursuivis par les deux organismes.

*Site des Marques Nationales du Tourisme novembre 2016

